



## **Produits de santé à consonance et d'apparence semblables**

### **QUE SONT LES PRODUITS DE SANTÉ À CONSONANCE ET D'APPARENCE SEMBLABLES?**

La prononciation ou l'écriture du nom de certains produits de santé commercialisés semble similaire. Il s'agit du problème des produits à consonance et d'apparence semblables. Ces similitudes peuvent contribuer aux erreurs qui surviennent lorsque deux produits sont confondus et que l'un d'eux est utilisé à la place de l'autre. Cette confusion peut être liée aux similitudes dans l'écriture du nom sur une ordonnance ou aux similitudes de la prononciation du nom lorsqu'un produit est prescrit par téléphone. Des erreurs peuvent également survenir lorsqu'un consommateur (médicaments à usage humain), un agriculteur ou un propriétaire d'animal de compagnie (médicaments vétérinaires) obtient un médicament en vente libre dont le nom est très similaire à un autre produit.

Par exemple, le Losec et le Lasix<sup>1</sup> sont des médicaments de marque déposée à usage humain qui ont semé la confusion. On utilise souvent le Losec (oméprazole) pour traiter les ulcères, tandis que l'on peut utiliser le Lasix (furosémide) pour le traitement de l'hypertension artérielle.

### **QUELS SONT LES TYPES DE PRODUITS DE SANTÉ TOUCHÉS PAR CE PROBLÈME?**

Les types de produits de santé touchés par ce problème sont les suivants :

- les produits biologiques et pharmaceutiques destinés à la médecine humaine ou vétérinaire;
- les produits de santé naturels destinés à l'usage humain;
- le matériel médical destiné à la médecine humaine ou vétérinaire.

Jusqu'à maintenant, la majorité des produits de santé à consonance et d'apparence semblables sont des médicaments prescrits. Selon les statistiques, la confusion relative aux noms est à l'origine d'une erreur de médicaments<sup>2</sup> sur quatre, et l'une des causes les plus fréquentes d'erreur de prescription (29 p. 100) est due à la ressemblance entre la consonance et l'apparence de certains produits<sup>3</sup>.

### **QUELLE EST L'INCIDENCE DU PROBLÈME LIÉ AUX PRODUITS DE SANTÉ À CONSONANCE ET D'APPARENCE SEMBLABLES?**

Les erreurs de médicaments liées aux produits de santé à consonance et d'apparence semblables peuvent occasionner des effets indésirables pouvant nuire aux patients (humain ou animal), particulièrement lorsque deux produits ont des fins différentes. Les sujets (humain ou animal) en bas âge ou âgés, allergiques à d'autres médicaments, prenant d'autres médicaments ou ayant des troubles médicaux sous-jacents sont particulièrement vulnérables.

Actuellement, lorsque des noms de produits similaires sont déterminés, Santé Canada collabore avec les promoteurs pour trouver une solution adéquate en vue de diminuer la possibilité de confusion entre ces produits. Voici certaines solutions possibles :

- demander au fabricant de changer le nom du produit de santé proposé;
- sensibiliser davantage le public relativement aux produits de santé à consonance et d'apparence semblables.

## QUELS SONT CERTAINS DES PRODUITS DE SANTÉ À CONSONANCE ET D'APPARENCE SEMBLABLES ACTUELLEMENT VENDUS SUR LE MARCHÉ?

Voici certains des noms de produits de santé les plus communs pouvant prêter à confusion :

Accutane <sup>TM</sup>	Accupril <sup>TM</sup>	1	
Celebrex <sup>TM</sup>	Celexa <sup>®</sup>		Cerebyx <sup>®</sup> 2,3
Lamictal <sup>®</sup>	Lamisil <sup>®</sup>	4	
Losec <sup>®</sup>	Lasix <sup>®</sup>	5	
Narcan <sup>®</sup>	Norcuron <sup>®</sup>	6	
Serzone <sup>®</sup>	Seroquel <sup>®</sup>	7,8	
Taxol <sup>®</sup>	Taxotere <sup>TM</sup>	9	
Zantac <sup>®</sup>	Zyrtec <sup>®</sup>	10	

## QUEL EST LE RÔLE DE SANTÉ CANADA?

Santé Canada réduit autant que possible les facteurs de risque pour la santé des Canadiens et des Canadiennes tout en maximisant la sécurité assurée pour le système réglementaire. Le Ministère examine avec soin les données scientifiques et veille à ce que les produits de santé vendus au Canada soient sûrs, efficaces et de grande qualité.

Santé Canada a formé un groupe de travail pour examiner et analyser les questions relatives aux produits de santé à consonance et d'apparence semblables et pour recommander la prise de mesures appropriées en vue de diminuer la possibilité de confusion entre les produits.

## QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR EMPÊCHER CES ERREURS DE MÉDICAMENTS?

Santé Canada, les professionnels de la santé, les pharmaciens, les vétérinaires, les fabricants de médicaments à usage humain ou vétérinaires, les consommateurs, les producteurs et les agriculteurs doivent travailler de concert à la réduction de la possibilité de confusion entre les produits à consonance ou d'apparence semblables. Voici certaines suggestions visant à diminuer les risques de confusion entre les médicaments :

### Fabricants

*Les fabricants de produits de santé (à l'usage de la médecine humaine ou vétérinaire) sont responsables de la dénomination des produits de santé.*

Les fabricants peuvent diminuer la fréquence des noms de produits de santé à consonance et d'apparence semblables de la façon suivante :

- effectuer des recherches au sujet du nom proposé pour s'assurer qu'aucun autre produit de santé vendu sur le marché ne porte un nom semblable (recherches informatisées de noms de produits de santé à consonance et d'apparence semblables);
- choisir des noms particuliers, faciles à écrire et à prononcer;
- informer Santé Canada, les professionnels de la santé, les pharmaciens, les vétérinaires, les groupes de consommateurs et les associations de producteurs et d'agriculteurs de la

ressemblance de certains noms de produits de santé (avis sur les produits de santé à l'intention des professionnels de la santé ou des consommateurs).

### **Médecins, infirmiers praticiens et vétérinaires**

*Les prescripteurs, comme les médecins, les infirmiers praticiens et les vétérinaires, rédigent des ordonnances à l'intention des patients.*

Afin d'éviter la possibilité de confusion entre des noms de produits de santé à consonance et d'apparences semblables, le prescripteur peut procéder de la façon suivante :

- rédiger des ordonnances avec clarté en inscrivant le nom du produit en lettres moulées, sans abréviation, ou utiliser le système de prescriptions électroniques;
- inscrire davantage d'information sur le produit (nom commercial et nom générique, raison de la prescription du médicament);
- s'assurer que la concentration, la posologie et le mode d'emploi sont indiqués clairement sur l'ordonnance;
- s'assurer que le patient (ou un membre de la famille) comprend la raison de la prescription du médicament et qu'il peut lire l'ordonnance;
- épeler le nom du médicament lorsque ce dernier est prescrit verbalement.

### **Pharmaciens**

*Les pharmaciens veillent à ce que les patients obtiennent le bon médicament, tel qu'il est indiqué par le prescripteur. De plus, ils donnent des conseils aux patients au sujet de l'utilisation appropriée du produit.*

Les pharmaciens peuvent diminuer le nombre d'erreurs liées à des similitudes de la façon suivante :

- séparer les produits dont le nom se ressemble les uns des autres;
- établir un système d'avertissement pour permettre au personnel de signaler toute ressemblance potentielle entre le nom de produits de santé (avis informatisés, mises en garde sur les flacons);
- vérifier le nom du médicament sur les prescriptions effectuées par écrit ou verbalement;
- communiquer avec le prescripteur, si les patients ont des questions ou s'ils désirent obtenir des précisions au sujet de l'ordonnance;
- confirmer auprès du patient la raison de la prise du produit de santé;
- se familiariser avec les noms de produits de santé similaires.

### **Consommateurs, producteurs et agriculteurs**

*Les consommateurs, les producteurs et les agriculteurs peuvent réduire les risques d'obtenir le*

*mauvais médicament en s'informant au sujet du médicament qui leur est prescrit, en étant au courant de la raison de la prise du médicament et en respectant les consignes d'utilisation du médicament.*

À cette fin, les consommateurs, les producteurs et les agriculteurs peuvent :

- s'assurer que le prescripteur a inscrit lisiblement le nom du médicament (c.-à-d. que le patient peut lire le nom) et la raison de la prescription du médicament;
- poser toute question concernant le médicament à son médecin, à son pharmacien ou à son vétérinaire;
- s'informer davantage au sujet de son état de santé (ou de l'état de santé de l'animal) et du médicament;
- s'assurer que le médicament obtenu est le même lors du renouvellement d'une prescription ou lors de l'achat en vente libre;
- écouter et comprendre les précisions du pharmacien ou du vétérinaire au sujet de la prescription, particulièrement lors d'une nouvelle prescription;
- prendre soin d'informer le pharmacien ou le vétérinaire de tout changement concernant les antécédents médicaux du patient (humain ou animal) ainsi que de tout autre médicament pris, y compris les médicaments en vente libre et les produits à base d'herbes médicinales.

### **Questions?**

Veillez envoyer toute demande de renseignements au sujet des ressemblances entre les noms de produits de santé à l'adresse suivante :

[BGTD\\_PPD\\_DPP@hc-sc.gc.ca](mailto:BGTD_PPD_DPP@hc-sc.gc.ca) ou par téléphone (613) 954-1798

### Notes

1. Ontario Medical Association. «The “look-alike/sound-alike” problem», dans The Drug Report, nov. 1999, p. 39.
2. LAMBERT B. L., S. J. LIN, K. Y. CHANG et S. K. GANDHI. «Similarity as a risk factor in drug-name confusion errors: the look-alike (orthographic) and sound-alike (phonetic) model», dans *Med Care*, déc. 1999, vol. 37, n°12, p. 1214-1225.
3. LEAPE L. L., D. W. BATES, D. J. CULLEN, et coll. «Systems analysis of adverse drug events», dans *JAMA*, vol. 274, 1995, p. 35-43.
4. U.S. Pharmacopeia. «Use Caution - Avoid Confusion», dans USP Quality Review, mai 1999, p. 66.
5. U.S. Pharmacopeia. «Use Caution - Avoid Confusion», dans USP Quality Review, mai 1999, p. 66.
6. GORMAN Christine. «Mixed-up Meds», dans Time Magazine, vol. 154, n° 24, 13 décembre 1999, p. 117.

7. U.S. Pharmacopeia. «Use Caution - Avoid Confusion», dans USP Quality Review, mai 1999, p. 66.
8. Ontario Medical Association. «The “look-alike/sound-alike” problem», dans The Drug Report. nov. 1999, p. 39.
9. U.S. Pharmacopeia. «Use Caution - Avoid Confusion», dans USP Quality Review, mai 1999, p. 66.
10. BORKOWSKI, K. R. et N. FAURE «Renseignements d'innocuité importants liés à des erreurs de médication résultant de la confusion de Seroquel® avec Serzone-5HT2®». Direction des produits thérapeutiques, Santé Canada (La présente est une copie d'une lettre de AstraZeneca Canada Inc. et Bristol-Myers Squibb Canada). ([http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/seroquel-serzone\\_prof\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/seroquel-serzone_prof_f.html)), le 31 octobre 2002.
11. U.S. Pharmacopeia. «Use Caution - Avoid Confusion», dans USP Quality Review, mai 1999, p. 66.
12. ISMP Medication Safety Alert. «FDA Advise-ERR: Medication Errors associated with Taxotere and Taxol», dans Institute for Safe Medication Practices, le 7 fév. 2001.
13. U.S. Pharmacopeia. «Use Caution - Avoid Confusion», dans USP Quality Review, mai 1999, p. 66.